



## FORMULAIRE DE PLAINTÉ ÉTUDIANTÉ

Nous vous rappelons que l'ensemble des règlements et directives applicables à l'enseignement et au milieu de vie sont disponibles dans la section [Cadre réglementaire](#). Veuillez noter que les décisions des comités de discipline (départementaux et institutionnel), du comité institutionnel (infraction au code de vie) et des comités de révision (premier cycle et cycles supérieurs) sont finales et sans appel. Les plaintes concernant des décisions prises par ces instances ne seront donc pas recevables dans le processus de traitement des plaintes académiques décrit ici. Les révisions de notes doivent aussi suivre le processus de révision de note mis en place dans chaque département.

**Nom, Prénom**

---

**Code permanent**

---

**Département ou programme**

---

**Groupe/cours**

---

J'atteste que j'ai déjà discuté avec l'enseignant(e) ou le membre du personnel qui m'a fourni le service pour lequel je suis insatisfait(e).

*Si non, justifiez pourquoi*

## **Description de la plainte**

*Décrivez la plainte ici ou joignez un document à votre courriel*

*Soyez le plus précis possible dans votre description. Indiquez les noms, dates et événements qui permettent de bien étayer votre plainte.*

## Solution attendue

*Décrivez vos attentes par rapport à la résolution de la situation.*

- Je demande à ce qu'une copie de ma plainte et de la décision rendue soit transmise à l'association étudiante de l'ÉTS. Vous pourrez bénéficier de l'accompagnement d'un membre de l'association.

**Acheminer votre plainte à partir de votre adresse courriel de l'ÉTS à  
plainte-etudiante@etsmtl.ca**

## SECTION RÉSERVÉE AU TRAITEMENT DE LA PLAINTE

Date de réception de la plainte: \_\_\_\_\_

Recevabilité de la plainte      OUI       NON

Réponse à votre plainte et mesures correctives ou justification si non recevable

Responsable: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_